

## **CREATION DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A L'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Monsieur Julien GERAERT, expose au Conseil Municipal que les emplois sont créés par l'organe délibérant y compris les emplois non permanents.

Les emplois non permanents de la collectivité sont créés au titre de l'article L.332-23 du Code Général de la Fonction Publique pour accroissement temporaire d'activité.

Les grades correspondants aux emplois créés sont précisés dans le tableau annexé à la présente délibération. Les indices de rémunération seront définis en fonction des échelons des grades créés et selon la nature des fonctions et le profil du candidat. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des postes créés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- Les dépenses sont imputées au chapitre 012 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 23 JUIN 2025  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

*Deneuil*  
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 25 JUIN 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 25 JUIN 2025

Conseil Municipal convoqué le : 17 Juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU 23 JUIN 2025 - 18h00**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET jusqu'à 20h35, Adjoints au Maire.

Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 19h, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Laurie VERSTRAET à partir de 20h35, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN à partir de 20h35,

Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame DEVOS, Monsieur Julien VEYER, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DENEUVILLE, Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WADOUX, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 19h,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET, Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur GERAERT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal, Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.